

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 16

Artikel: Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie : II
Autor: Archinard, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER

PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En Gruyère.

J'eus, l'année dernière, un gros crève-cœur. Cela pourra étonner ceux qui connaissent le vieux dur-à-cuire qu'est Pierre d'Antan, mais la chose n'en est pas moins vraie. Un récit fit le tour de la presse, agrémenté des commentaires les moins aimables.

Une dame cycliste, remontant la Gruyère, avait été, disait-on, renversée de sa machine et insultée par des passants.

Quoi, me disais-je, m'a-t-on changé à ce point ma Gruyère et les vieilles traditions d'hospitalité et de politesse rustique, en ont-elles si complètement disparu ?

Car je la connais, la Gruyère, et je l'aime, la verte vallée où la Sarine roule ses eaux capricieuses. Et j'aime encore davantage sa population, si gaie et si cordiale, restée jusqu'ici fidèle à son passé, au milieu de l'envahissement qui fait actuellement de notre peuple romand un informe mélange de toutes les races.

J'ai voulu la revoir, au risque d'en revenir désillusionné, et profitant des beaux jours de Pâques, j'ai parcouru de nouveau les villages groupés pittoresquement au pied des monts. J'ai revu Montbovon, fier de sa nouvelle église, Albeuve aux toits rouges, Neirivue avec ses vieilles maisons aux fenêtres fleuries de géraniums, Broc, et Notre-Dame-des-Marches, Montsalvens, la vieille ruine qui se dresse au-dessus des sapins, Charmey le village aux belles filles, la Valsainte dont les grands murs étincelaient au soleil. J'ai revu Gruyères, dont le nom éveille tant de souvenirs, et j'ai senti une fibre ignorée tressaillir en mon cœur, en contemplant les vieilles tours qui furent les témoins du beau temps jadis.

Et surtout, j'ai retrouvé ma Gruyère telle que je l'ai connue autrefois, hospitalière et cordiale, et j'ai voulu la réhabiliter aux yeux de ceux qui, sur la foi d'une cycliste, l'ont prise pour un pays de sauvages.

Que les cyclistes n'y soient pas vus de très bon œil, c'est possible ; mais, à qui la faute ? Car nous les avons vus à l'œuvre depuis quelques années, et nous avons pu admirer les façons cavalières et le sans-gêne d'Iroquois de quelques-uns d'entre eux, infime minorité qui a suffi pour jeter le discrédit sur toute la corporation.

Je me souviens encore de votre air ébahi, bonne vieille hôteesse d'Enney, si avenante et si aimable. Pour satisfaire deux ou trois jeunes velocemen, entrés chez vous comme l'ouragan, vous aviez mis la maison au pillage. Ils réclamaient les boissons les plus extraordinaires, se moquaient de tout ce qu'ils voyaient, et partirent en jetant dédaigneusement sur la table le prix de leur consommation, sans merci, ni bonjour.

Nous en avons vu de ces cyclistes traverser les villages, en bousculant les enfants et les vieillards, et se conduisant comme en pays conquis. Que n'ont-ils entendu les brocards que soulevait leur grossièreté ? Leur orgueil, peut-être, en aurait été un peu amoindri.

Mais qu'on ne nous dise pas qu'on est mal reçu dans ce pays. Tout le monde y est aimable, jusqu'aux employés fédéraux. Vous allez m'accuser d'exagération. C'est pourtant vrai ! C'est à Gruyères même que, pour la première fois de ma vie, j'ai entendu une demoiselle de la poste s'excuser de m'avoir fait attendre au guichet. Ah ! Mesdemoiselles du télégraphe et du téléphone, allez donc y faire un stage !

Et le joli rire clair et frais qui sonnait dans l'étroit bureau. Tenez, Mademoiselle la burlesque, je ne forme plus qu'un souhait : que votre facteur soit vieux, bien vieux, archi-vieux, qu'il prenne bientôt sa retraite et qu'on me nomme à sa place. Pour entendre chaque jour ce joli rire, je me mettrais volontiers à timbrer les lettres.

Oh ! les belles filles de la Gruyère aux dents blanches, aux yeux clairs, ni bégueules, ni dévergondées, lestes à la riposte ; tout vieux et laid que je suis, elles m'ont déjà bien fait rêver !

Et la bonne et franche gaité qui éclate partout ! On a souvent parlé du mal que la domination bernoise a fait à notre pays ; le plus grand reproche que je lui fais, c'est d'avoir tué chez nous la vieille gaité savoyarde et gauloise, d'avoir prosaïté les fêtes et les chansons, et glacé notre peuple de son austérité. Et cependant n'est-ce pas un réformateur allemand qui a dit — son seul tort, c'est de l'avoir dit en allemand : — *Wein, Weib und Gesang, Erfreut den Mann sein Leben lang.*

« Le vin, la femme et la chanson réjouissent l'homme toute sa vie. »

Que je vous dise notre arrivée à Gruyères. — C'est par un chemin caillouteux. Gardez-le longtemps, votre chemin aux pavés pointus, bonnes gens de Gruyères, il éloigne de vous les velocipédistes et les touristes amateurs de kilomètres.

Et nous débarquons à l'Hotel-de-Ville, en plein concert champêtre. Ils sont là filles et garçons, la main dans la main, les yeux dans les yeux, qui chantent tout leur répertoire. Tandis que l'hôteesse s'empresse autour de nous, active et souriante, on nous regarde un peu de coin, puis comme nous n'avons pas l'air d'Anglais, on reprend les chants. La fatigue ! elle est loin. En entrant, nous voulions aller nous coucher tout de suite, et voilà que onze heures nous trouvent encore attablés, écoutant ces vieilles mélodies qui bercèrent l'enfance de nos grands-parents.

Est-ce pour les hommes, l'habitude de chanter au lutrin, est-ce la magnifique musique du culte catholique qui développe ainsi l'oreille, je ne sais, mais tout le monde chante à pleine voix, et avec beaucoup de goût.

C'est la chanson de *Christophe, qui s'en va-t-au marché, vendre son beurre et son fromage. C'est la chanson de Mon Mignon berger qui est à Paris, au service du roi.* C'est une belle chanson patriotique, que je ne puis m'empêcher de vous donner :

Sur les montagnes de la Gruyère,
Un jour, j'allais voir mon troupeau.

J'entends une marche guerrière,
Tout à coup du haut d'un coteau.
Il faut s'armer pour la patrie.
Mon cœur palpite et je me dis :
Je vous dois mon sang et ma vie,
Battez tambours, et je vous suis.

Vers mon toit, je me précipite
Et par les sentiers les plus courts,
Je rejoins notre brave élite :
Je saisis mes armes et je cours.
Prenez soin de mon héritage.
Adieu ma mère, adieu ma sœur.
Et toi la fleur du village,
Thérèse, garde-moi ton cœur !

Salut, pays, compagnons d'armes,
Salut, trois fois salut à vous.
Que vous avez pour moi de charmes,
Que votre aspect me paraît doux !
Des anciens Suisses la mémoire,
Avec nous marche pas à pas.
Fribourg, ne crains rien pour ta gloire,
Tes fils ne la trahiront pas.

Voilà qui repose des inepties et des ordures de café-concert dont notre jeunesse semble être engouée.

Ora, quand l'è bon, l'è prau. Vouaïque la miné, sè faut allà réduire. Bounès dzeins de Greviré, grachaux et grachiausès, bouna né à rêvaïr, à l'an que vin, et tzantà pi les ballès vilhiès tzansons po vo mainteni dzoiau et contein.

Pierre d'ANTAN.

Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie.

II

Sous les Bernois l'argent était rare, et les étudiants sortis des campagnes et des petites villes n'avaient pas souvent leur bourse bien garnie. Un bon nombre recevaient des gages ou bourses et vivaient en *archers*. Ce genre de vie offrait quelque chose de particulier. Un bourgeois de Lausanne recevait chez lui un certain nombre d'étudiants auxquels il fournissait quelques aliments comme le pain et le lait. Les autres provisions étaient fournies par les parents de l'archer qui, les jours du marché, amenaient du vin, du fromage, une pièce de viande, des fruits secs, du bois, etc. Ces provisions étaient serrées dans un large bahut qui courait le long de la salle à manger commune et qu'on appelait *arche*. Les étudiants cuisaient eux-mêmes, à tour de rôle, les aliments qui en avaient besoin et mettaient la table. Au repas chacun tirait de l'arche commune qui du fruit, qui du fromage, qui de la viande, qui du vin, que l'on mangeait et buvait en commun ; c'était un véritable et joyeux pique-nique journalier, une vie économique que menèrent bon nombre de jeunes gens, qui rendirent plus tard d'utiles services à leur patrie. L'auteur de ces lignes a connu, dans sa jeunesse, des vieillards qui avaient fait leurs études en vivant de ce régime. Par ordonnance de Leurs Excellences de 1697, les étudiants étaient libérés de payer au passage des portes de la ville les droits d'entrée sur

ces denrées; le privilège excita cependant des réclamations de la part de la ville en faveur de qui ces droits étaient perçus.

Les mœurs des étudiants étaient souvent assez grossières. Déjà en 1550, puis en 1640, il leur fut défendu de courir de nuit dans les rues. Les anciens *Acta* mentionnent de nombreuses punitions infligées pour des faits qui n'étaient pas d'une moralité bien raffinée; les mêmes registres font aussi mention de tapages nocturnes et de farces d'un goût assez suspect, dont plusieurs se sont maintenues dans la tradition. On sait combien notre jeunesse académique eut d'écheveaux à démêler avec la police. L'inimitié entre les étudiants, les guets et les *gapios* est historique.

Les étudiants n'osaient pas s'aventurer dans les cafés et les billards, sous peine de 5 florins d'amende. Les cercles leur étaient permis, mais il en résulta de graves inconvénients; dans plusieurs occasions, des cercles des étudiants furent fermés parce qu'on y parlait politique, qu'on y jouait au billard à l'heure du culte ou qu'on y faisait des dettes. La chasse leur était aussi défendue.

Cette grossièreté de mœurs était un peu favorisée par un privilège que Leurs Excellences accordèrent déjà au commencement du XVII^e siècle aux étudiants. Ils furent soustraits à la juridiction de la police de la ville. Ils n'étaient justifiables que de leur propre corps, de l'Académie, ou du baillif. Lorsqu'un étudiant était saisi par la police, on devait le conduire au Château pour être emprisonné et non pas au corps de garde de la ville. On sait que les baillifs ne demandaient souvent pas mieux que de vexer les autorités municipales.

Un redoutable censeur, dont le nom seul commande la foi en ses paroles, le major Davel, s'adressant aux étudiants depuis l'échafaud, leur disait dans son allocution funèbre: « Messieurs les étudiants, vous vous destinez au Saint ministère. Mais de quelle manière » plusieurs d'entre vous se préparent-ils à un » emploi de cette importance et qui exige une » grande sainteté? C'est par une vie déréglée » et scandaleuse qui prouve qu'ils n'ont aucune vocation pour cela. Vous ne vous appliquez pas d'assez bonne heure au service divin. Vous négligez vos études pour vous adonner à la débauche. Je vous exhorte donc à vous préparer au Saint ministère avec toute l'application possible, afin que vous soyez un jour en état de vous opposer avec succès au désordre et au relâchement des mœurs. »

Cependant, depuis le milieu du XVIII^e siècle, un grand adoucissement dans les mœurs des étudiants se manifesta. Lausanne était devenue un centre de société policée. Le nombre des jeunes gens se vouant aux études et appartenant à des familles cultivées allait en grandissant et ils contribuèrent à ôter à leurs condisciples une partie de leur grossièreté. Quelques-uns d'entre eux furent invités et reçus dans des sociétés. De là résulta dans la jeunesse académique une amélioration dans la manière de se comporter.

On trouve une assez curieuse ordonnance bernoise en ce qui concerne les mariages. En 1670, un règlement confère à l'Académie le pouvoir de permettre aux jeunes ministres impositionnaires de se marier, s'ils ont pour cela des raisons légitimes. Si un impositionnaire se marie sans permission, il doit être écarté et s'il obtient sa réhabilitation, il est reculé de dix. Si le mariage est contracté avec scandale, l'affaire doit être remise au Consistoire. En ce qui concerne les étudiants, il leur est défendu de se lier à qui que ce soit par des promesses de mariage. Si un étudiant a contracté le mariage, lorsqu'il n'est pas doué de talents distingués ou que le scandale

fasse craindre qu'il ne puisse pas exercer honorablement le ministère, il faut l'exclure et le renvoyer à une autre vocation.

Outre les Vaudois, l'Académie renfermait encore des étudiants piémontais et français. Les uns et les autres jouissaient de gages particuliers. Les Piémontais étaient immatriculés et incorporés dans le corps des étudiants, sans avoir à payer de finance d'immatriculation. Les Français avaient peu de relations avec les nationaux. Ils étaient soumis à une juridiction particulière et n'avaient rien à faire avec le Sénat. Ils recevaient aussi des leçons à part.

(A suivre.)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle qu'on va lire, et qui a trait aux dernières années de la vie de Napoléon à Ste-Hélène.

Henriette.

Toutes les fois qu'à Ste-Hélène le temps le permettait, Napoléon sortait, soit en calèche, soit à cheval; et, comme il avait bien vite parcouru l'étroit espace qui lui était assigné, souvent il aimait à en explorer les détails. Ainsi, après avoir fait sa dictée ordinaire (car une de ses occupations favorites était la rédaction de ses mémoires), il passait quelques heures à lire ou à étudier l'anglais, faisait sa toilette de trois à quatre heures, et sortait ensuite, accompagné du général Bertrand, de M. Las-Cases ou du général Gourgaud. Ces courses étaient toutes dirigées vers la vallée voisine; en revenant on passait habituellement chez le général Bertrand; ou bien, au contraire, on commençait par ce côté, et l'on descendait la vallée. On explorait ainsi le voisinage, en visitant le peu d'habitations qui s'y trouvaient: toutes étaient pauvres et misérables. Les chemins étaient parfois impraticables; mais plus ces chemins étaient mauvais et plus il y avait de difficultés à vaincre, plus Napoléon semblait aimer ces excursions; c'était pour lui un simulacre de liberté. La seule chose à laquelle il ne pouvait s'habituer était la rencontre des sentinelles anglaises posées, d'espace en espace, pour l'observer. Dans ses courses habituelles, il adopta enfin une station régulière dans le milieu de la vallée.

Un jour qu'il avait fait une nouvelle pointe au milieu de rochers sauvages, il découvrit une pauvre maison dont il ouvrit la porte; il entra dans un petit jardin tout émaillé de fleurs de géranium, qu'une jeune fille arrosait. Cette jeune fille était brune et fraîche comme ses fleurs; elle avait des yeux bleus d'une expression de bonté si gracieuse, que Napoléon en fut frappé.

— Comment vous nommez-vous, lui demanda-t-il.

— Henriette, répondit-elle.

— Mais votre nom de famille?

— Brown.

— Vous paraissiez aimer beaucoup les fleurs?

— C'est toute ma ressource.

— Comment cela?

— Tous les jours je vais à la ville porter ces géraniums, et je vis des trois ou quatre pence que l'on me donne en échange de mes bouquets.

— Et votre père et votre mère, que font-ils donc?

— Hélas je n'en ai plus, répondit la jeune fille avec une profonde émotion.

— Pas un seul parent?

— Pas un seul; je suis tout à fait étrangère à cette île. Il y a trois ans, mon père, ancien sous-officier de l'armée anglaise, et ma mère partirent de Londres et m'emmenèrent pour aller rejoindre, disaient-ils, des parents que nous avions aux Indes, et qui devaient les aider à faire fortune. Nous n'étions pas riches: mes parents eurent toutes les peines du monde à amasser la somme nécessaire pour faire ce long voyage. Mais, hélas! ils ne devaient pas en voir la fin: mon père mourut pendant la traversée, et lorsque notre vaisseau relâcha dans cette île, ma pauvre mère était si souffrante que l'on nous y laissa. Elle fut bien longtemps malade, et nous n'avions plus de ressources, lorsque, pour apporter un peu de soulagement à notre misère, je m'avisai de vendre des fleurs. Un négociant de la ville qui, comme vous, m'interrogea sur notre situation, eut pitié de nous; il nous donna cette cabane, où ma

mère se rétablit un peu, et nous y vécûmes, pendant deux ans, du produit de ce petit jardin. Il y a un an, ma bonne mère, qui avait eu une rechute, obtint de Dieu un terme à ses souffrances. Elle me recommanda d'avoir du courage, et, vous le voyez, monsieur, je lui obéis.

La jeune fille, après avoir parlé ainsi, fondit en larmes. Pendant ce court récit, la figure de Napoléon s'était visiblement émue. Des mots sans suite sortirent de sa bouche, puis il dit plus distinctement:

— Pauvre enfant! qu'as-tu donc fait à Dieu pour être rejetée ici si misérablement? Singulier rapprochement de destinée! comme moi, elle n'a plus de patrie, plus de famille... Elle n'a plus de mère; et moi je n'ai plus d'enfant.

Et en prononçant ces mots, un soupir d'autant plus pénible, que depuis longtemps il était plus concentré, s'échappa de la poitrine de l'empereur; il cacha sa tête dans ses mains, et de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux. Oui, l'homme que la perte du plus beau trône du monde avait trouvé calme et résigné, pleura au souvenir de son enfant. Mais bientôt, reprenant toute sa fermeté, il dit à la jeune fille:

— Je veux emporter un souvenir de ma visite; cueillez-moi vos plus belles fleurs et faites-moi un gros bouquet.

Henriette se mit aussitôt à l'ouvrage, et lorsque Napoléon lui eut donné en échange cinq pièces d'or, elle s'écria:

— Ah! grand Dieu! monsieur, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt, ma mère n'aurait manqué de rien, et elle ne serait pas morte!

— Bien, bien! mon enfant, voilà de bons sentiments; je reviendrai vous voir.

Alors regardant les cinq pièces d'or en rougissant, Henriette reprit:

— Mais, monsieur, je ne pourrai jamais vous donner assez de fleurs pour une si grosse somme.

— Que cela ne vous inquiète pas, répondit Napoléon en souriant; je reviendrai en chercher.

Et il la quitta. Dès qu'il eut rejoint ses compagnons de voyage, il leur raconta sa découverte. Il paraissait heureux d'avoir trouvé un malheur à consoler; et, dès cet instant, la jeune Henriette augmenta la nomenclature spéciale de Longwood: on l'appela la *Nymphé de Sainte-Hélène*. Car, dans son intimité, Napoléon avait la coutume de baptiser insensiblement tout ce qui l'entourait; ainsi la partie de l'île qu'il parcourait dans ses promenades, ne s'appelait que la *Vallée du Silence*. M. de Malcolm, chez lequel il avait logé à Briars, en arrivant à Ste-Hélène, était l'*Amphitryon*. Le major, son voisin, aux six pieds de haut, s'appelait le *Géant*. Sir George Cockburn était désigné par le nom de *monseigneur l'amiral*, lorsque l'empereur était gai; mais s'il avait à s'en plaindre, ce n'était plus que le *requin*.

Quelques jours après cette visite, Napoléon dit en s'habillant qu'il voulait retourner voir sa *pupille* et la présenter à ses *fidèles*.

On trouva la jeune fille chez elle; elle avait appris, dans l'intervalle, le nom de son bienfaiteur; et, vivement émue, non de sa grandeur passée, mais de ses malheurs récents, elle fit à son illustre hôte, le mieux qu'elle put, les honneurs de sa pauvre cabane, et suppléa au peu de valeur de son hospitalité par la grâce qu'elle mit à la pratiquer: elle présenta des figues, des fleurs de son jardin et de l'eau du ruisseau de la vallée, qui prenait sa source dans son jardin même.

— Sire, dit-elle à Napoléon, vous le voyez, je vous attendais. Malheureusement je n'ai pas été prévenue assez à temps de votre visite, sans cela je vous aurais fait honneur du trésor que vous m'avez donné.

— Et je vous aurais grondée de pareilles façons, repiqua l'empereur. Quand je viendrai vous voir, je ne veux pas autre chose que votre eau, qui est excellente. C'est à cette condition que vous me reverrez. Après tout, je ne suis qu'un ancien soldat comme votre père, et le soldat n'a pas toujours à sa disposition des figues et de l'eau, j'en sais quelque chose.

Dès ce jour, Napoléon n'allait jamais se promener dans cette direction sans s'arrêter quelques instants devant la cabane d'Henriette; celle-ci s'avancait devant sa porte, lui offrait un magnifique bouquet, une tasse de l'eau de la source, et, après avoir répondu gracieusement aux deux ou trois phrases qu'il lui adressait, il la saluait et continuait sa course, tout en devisant avec ceux qui l'accompagnaient sur